République Française

COMMUNE DE VILLARS

EXTRAIT
du Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du LUNDI 23 DECEMBRE 2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération (présents et représentés) =suffrages exprimés
14	**9**	**11**

Le 23 Décembre 2024 à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 12 décembre 2024 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie
Présents : Mmes : PEREIRA S. ; CECCHINI C. ; MENSE M. ; VANEL M. ; BELLON S. ;
Messieurs : BLANC P. ; HENAREJOS F. ; MASSEL A. ; POUCEL A. ;
Absents excusés : EVEN P. ; CASTANO C. ;
Absents : CORNAND JB ; POIMBOEUF J. ; FELLON F. ;
Procuration : EVEN a donné procuration à BLANC ; CASTANO a donné procuration à PEREIRA
Secrétaire de séance : HENAREJOS

VOTES		
Pour	Abstention(s)	Contre
11	0	0

Objet de la délibération
D-2024-12-05 : Révision des Statuts du PNRL

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Parc Naturel Régional du Luberon ;

Vu le projet de statuts du Parc Naturel Régional du Luberon révisé ;

Considérant qu'il revient désormais aux assemblées délibérantes des collectivités territoriales adhérentes au Parc Naturel Régional du Luberon de se prononcer sur cette révision des statuts ;

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

APPROUVE la révision des Statuts du Parc Naturel Régional du Luberon ;

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance :
HENAREJOS Fabien

La Maire :
PEREIRA Sylvie

Mise en ligne sur le site internet le : 13/01/25

MAIRIE DE VILLARS (VAUCLUSE)

Accusé de réception en préfecture
084-218401453-20241224-D-2024-12-05-DE
Date de réception préfecture : 24/12/2024